Docusign Envelope ID: CA356DD6-4E51-41C1-B6DB-EB2AC71D0B19

**ABAMY PROTECT**
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €
Siège social : 13, chemin des Petites Fontaines
91180 SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON
880 390 208 RCS EVRY

# DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE SORTANT ET DU NOUVEL ASSOCIÉ UNIQUE

**Monsieur Mamadou SY,** demeurant au 13, chemin des Petites Fontaines - 91180 SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON, associé unique Président de la Société **ABAMY PROTECT,**

**A PRIS A LA DÉCISION SUIVANTE :**

## DÉCISION UNIQUE

L'associé unique constate avoir cédé ce jour à **Monsieur Youssef SY** la totalité des 150 actions de la Société, faisant de ce dernier le nouvel associé unique de la Société ainsi titulaire de toutes les prérogatives attachées à cette qualité.

---

En conséquence de ce qui précède, **Monsieur Youssef SY**, détenant la totalité des 150 actions de la Société en pleine propriété et agissant en sa qualité d'associé unique, a pris les décisions suivantes :

## PREMIÈRE DÉCISION

En conséquence de la perte de sa qualité d'associé, l'associé unique décide de révoquer, à compter de ce jour **Monsieur Mamadou SY** de ses fonctions de Président, ce que ce dernier accepte, sans condition ni réserve.

## DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour : **Monsieur Youssef SY**, né le 3 octobre 1982 à SÈVRES (92), de nationalité française, demeurant au 2, avenue Claude Debussy - 78330 FONTENAY-LE-FLEURY, lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

## TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 13, chemin des Petites Fontaines - 91180 SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON au **3-5, Voie de la Cardon, Parc Gutenberg – 91120 PALAISEAU**, à compter de ce jour.

Paraphe



Paraphes

Paraphe

Docusign Envelope ID: CA356DD6-4E51-41C1-B6DB-EB2AC71D0B19

**QUATRIÈME DÉCISION**

*En conséquence de ce qui précède, l'associé unique décide de modifier les articles 4, 6 et 7 des statuts, comme suit :*

*« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL*

*Le siège social de la société est fixé au : 3-5, Voie de la Cardon, Parc Gutenberg – 91120 PALAISEAU.*

*Il peut être transféré en tout autre endroit par décision du Président ou Comité de direction qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision devra être ratifiée par la plus proche décision collective des associés.*

*ARTICLE 6 – APPORTS*

*1- Lors de la constitution de la Société, il a été effectué des apports en numéraire par Monsieur Mamadou SY pour un montant total de 1.500 euros, entièrement libérés à ce jour.*

*2- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 janvier 2025, Monsieur Mamadou SY a cédé l'intégralité de ses actions à Monsieur Youssef SY, soit au total 150 actions, faisant de ce dernier l'associé unique de la Société.*

*ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL*

*Le capital social est fixé à la somme de MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500 €), divisé en CENT CINQUANTE (150) ACTIONS de DIX EUROS (10 €) chacune, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique, comme suit :*

- *Monsieur Youssef SY,*
  *Cent actions en pleine propriété, ci .....150 actions*

*Total des actions composant le capital social : .....150 actions »*

**CINQUIÈME DÉCISION**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par l'associé unique sortant et par le nouvel associé unique sera conservé dans les archives de la Société.

Paraphe



Paraphes

Paraphe

Docusign Envelope ID: CA356DD6-4E51-41C1-B6DB-EB2AC71D0B19

À cet effet, un original des présentes est remis au Président qui le reconnaît.

Fait en **3** exemplaires originaux

| L'Associé unique sortant | La nouvelle Associée unique |
|---|---|
| ***Monsieur Mamadou SY***<br><br>14/01/2025<br><br>Signé par :<br>CC26B7863A504C5... | ***Monsieur Youssef SY***<br>*« Bon pour acceptation des fonctions de Président »*<br>14/01/2025<br><br>Bon pour acceptation des fonctions de Président<br><br>Signé par :<br>CDCB970F4925461... |